

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 8 AVRIL 2016

Convocation du 11 Mars 2016

Sous la présidence de Mr RANDJIA Michel

Présents : M. RANDJIA, M. LENGLET, M. KOWALSKI, MME LIMON, MME MASSON,
M. SAVREUX, M.MOREL

Excusés : Mme RICHARD, M.PILLE

M.PILLE donne pouvoir à M.LENGLET

I/ Budget Primitif 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif pour le compte de l'exercice 2016 qui se décompose ainsi :

Dépenses de fonctionnement

Rappel BP 2015 : 289 488 €
Rappel CA 2015 : 153 477,16 €
BP 2016 : 292 967 €

Recettes de fonctionnement

Rappel BP 2015 : 289 488 €
Rappel CA 2015 : 170 451,30 €
BP 2016 : 292 967 €

Dépenses d'investissement

Rappel BP 2015 : 111 641 €
Rappel CA 2015 : 91 761,47 €
BP 2016 : 61 465 €

Recettes d'investissement

Rappel BP 2015 : 111 641€
Rappel CA 2015 : 84 796,93€
BP 2016 : 61 465€

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité de ses membres le Budget Primitif 2016.

II/ Questions diverses

Une question est posée au sujet des obsèques de Monsieur Demorre. Monsieur le Maire indique que la Commune de Frise est bénéficiaire au premier rang d'un capital décès mis en place par Monsieur Demorre.

Les sommes perçues servent à régler les frais d'obsèques conformément aux volontés du défunt. La facture sera payée aux Marbreries Bobeuf et il sera demandé un complément à Maître Palot-Lory, dépositaire des comptes de Monsieur Demorre.

Une négociation est en cours avec Monsieur WEPPE concernant le devenir du chalet et de la situation de Madame DUBOIS, occupante actuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Michel RANDJIA